



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123508>

Département(s) de publication : **13, 83**

Annonce n° **25-123508**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix Marseille Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons>

Identifiant interne de la consultation : 725A168

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DGD Transition environnementale, eau, culture et sport

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conformément au I. - de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont

prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/01/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation intellectuelle pour l'élaboration de l'Atlas Métropolitain de la Biodiversité Marine

Code CPV principal - Descripteur principal : 90712300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestation intellectuelle pour l'élaboration de l'Atlas Métropolitain de la Biodiversité Marine

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire métropolitain Aix-Marseille-Provence

Durée du marché (en mois) : 30

Valeur estimée (H.T.) : 125000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 55 % - Valeur technique : 45 % * Sous-critère A : Compréhension des enjeux et des objectifs du marché : 10 % * Sous-critère B : Pertinence et qualité de la méthodologie proposée : 50 % * Sous-critère C : Adéquation des moyens humains et matériels mobilisés : 30 % * Sous-critère D : Qualité de la structuration et de la restitution des données : 10 % Les notes de chacun des critères (prix, valeur technique) seront, par défaut, établies au centième.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/11/2025